

Le Président de l'université

ARRÊTÉ N° 2025-38 DU 31 MARS 2025

**RELATIF A LA RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES À L'ÉLECTION DES
REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS AUX CONSEILS DE COMPOSANTES INTERNES ET
A LA COMMISSION RECHERCHE DE LA FACULTE SOCIÉTÉS ET HUMANITÉS
DE L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ**

Scrutin du jeudi 10 avril 2025

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n° 2019-209 modifié du 20 mars 2019 portant création de l'Université Paris Cité et approbation de ses statuts ;
- Vu** la délibération n° 2023-26 du Conseil d'administration de l'université du 22 juin 2023 relative à l'élection de Monsieur Édouard KAMINSKI en tant que Président de l'établissement ;
- Vu** la délibération n° 2023-28 du Conseil d'administration de l'université du 22 juin 2023 relative à l'élection de Monsieur Xavier SENSE en tant que vice-président du Conseil d'administration de l'université ;
- Vu** l'arrêté n°2025-19 du 17 février 2025 relatif à l'élection de représentants des personnels aux conseils de composantes internes et à la commission de recherche de la faculté Sociétés et Humanités de l'Université Paris Cité, modifiant et remplaçant l'arrêté 2025-16 du 13 février 2025 ;
- Vu** la réunion du comité électoral consultatif en date du 28 mars 2025 portant sur la recevabilité des candidatures.

ARRETE :

Article 1 : FACULTÉ DE SANTE

1.1 CONSEIL DE L'UFR DE PHARMACIE

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR de pharmacie au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (10 sièges), la candidature suivante :

- Liste : « PHARMA PARIS DEMAIN »
1. Monsieur Jean Louis BEAUDEUX
 2. Madame Isabelle MARGAILL
 3. Monsieur Xavier DECLEVES
 4. Madame Florence CHAPELAND-LECLERC
 5. Monsieur Philippe BELMONT
 6. Madame Sophie GIL
 7. Monsieur Didier BORDERIE
 8. Madame Sandrine MASSERON
 9. Monsieur Michel VIDAL
 10. Madame Nathalie MIGNET

Collège B

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR de pharmacie au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (10 sièges), la candidature suivante :

- Liste : « Pharma B »
1. Madame Stéphanie CHASSEIGNEAUX
 2. Monsieur Djihad HADJADJ
 3. Madame Elodie OLIVIER
 4. Monsieur Patrick DESCHAMPS
 5. Madame Stéphanie BESSOLES
 6. Monsieur François-Xavier THEILLET



7. Madame Gwenaël RUPRICH-ROBERT
8. Monsieur Sylvain AUVITY
9. Madame Céline RODA
10. Monsieur Etienne BRACHET

Collège BIATSS

Sont déclarées recevables, pour l'élection au conseil de l'UFR de pharmacie au titre du Collège des BIATSS (4 sièges), les candidatures suivantes :

Liste : « Indépendants et Engagés »

1. Madame Christelle SIMASOTCHI
2. Monsieur Damien DE LA REBERDIERE

Liste : « Pharma Avenir »

1. Madame Raja DJELIDI
2. Monsieur Thierry BEURKDJIAN
3. Madame Jasmina PEROVIC
4. Monsieur Bruno PALMIER

Liste : « Pharma BIATSS »

1. Monsieur Michel PAGES
2. Madame Samantha CONTI
3. Monsieur Stéphane CARRAZ
4. Madame Mélanie MARTIN

1.2 CONSEIL DE L'UFR DE MÉDECINE

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR de médecine au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (12 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Passion et Ambition »

1. Madame Sabine SARNACKI
2. Monsieur Vassilis TSATSARIS
3. Madame Claire PAQUET
4. Monsieur Pierre LAURENT PUIG
5. Madame Caroline DUBERTRET
6. Monsieur Jacques BLACHER
7. Madame Agnès LEFORT DES YLOUSES
8. Monsieur Fabrice CHRETIEN
9. Madame Bérengère KOEHL
10. Monsieur Christian GHASAROSSIAN
11. Madame Diane DESCAMPS
12. Monsieur Abdellatif TAZI

Collège B

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR de médecine au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (7 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Passion et Ambition »

1. Madame Aurélie SANNIER
2. Monsieur Fabien PICARD
3. Madame Johanne POISSON
4. Monsieur Christian DE TYMOWSKI
5. Madame Camille MIMOUN
6. Monsieur Paul BASTARD
7. Madame Héloïse TORCHIN



Collège P

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR de médecine au titre du Collège P - Praticiens hospitaliers participant à l'enseignement (2 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Passion et Ambition »

1. Monsieur Didier HAGUENAUER
2. Madame Emilia RAGOT

Collège BIATSS

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR de médecine au titre du Collège des BIATSS (3 sièges), les candidatures suivantes :

Liste : « Soutien à la médecine de demain »

1. Madame Sandrine ROSALIE
2. Monsieur Stéphane LOYAU
3. Madame Lucie HERNANDEZ

1.3 CONSEIL DE L'UFR D'ODONTOLOGIE

Collège B

Sont déclarées recevables, pour l'élection au conseil de l'UFR d'Odontologie au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (2 sièges), les candidatures suivantes :

Liste : « Pascal GARREC »

1. Monsieur Pascal GARREC

Liste : « Margot RIOU »

1. Madame Margot RIOU

Article 2 : FACULTÉ DES SCIENCES

2.1 CONSEIL DE L'ÉCOLE D'INGÉNIEUR DENIS DIDEROT

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'Ecole d'ingénieur Denis Diderot au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (6 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Ensemble pour l'EIDD »

1. Monsieur Christophe GOUPIL
2. Madame Angela VASANELLI
3. Monsieur Christophe VOISIN
4. Madame Souad MERAH
5. Monsieur Giuseppe LEO
6. Monsieur Vlady RAVELOMANANA

Collège B

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'Ecole d'ingénieur Denis Diderot au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (6 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Engagement, Innovation, Dynamisme et Diversité »

1. Madame Darine ABI HAIDAR
2. Monsieur Jeremy ARKI
3. Madame Aurélie BENOIT A LA GUILLAUME
4. Monsieur Nicolas BATTAGLINI
5. Madame Fayna MAMMERI
6. Monsieur Nabil CHALLAB



Collège BIATSS

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'Ecole d'ingénieur Denis Diderot au titre du Collège des BIATSS (2 sièges), la candidature suivante :

Liste : « EIDD – Avec nous »

1. Madame Isabelle LAMBERT
2. Monsieur Sébastien THEVENET

2.2 CONSEIL DE L'UFR DES SCIENCES FONDAMENTALES ET BIOMÉDICALES

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR des sciences fondamentales et biomédicales au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (10 sièges), la candidature suivante :

Liste : « BIOMED UNIE »

1. Monsieur Frédéric CHARBONNIER
2. Madame Thérèse COLLINS
3. Monsieur Charbel MASSAAD
4. Madame Stéphanie MANGENOT
5. Monsieur Nicolas GIRAUD
6. Madame Desdemona FRICKER
7. Monsieur Samuel BOTTANI
8. Madame Sophie BERNARD
9. Monsieur Guillaume PRESTAT
10. Madame Claire SERGENT

Collège B

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR des sciences fondamentales et biomédicales au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (10 sièges), la candidature suivante :

Liste : « BIOMED UNIE »

1. Madame Karine LE BARCH
2. Monsieur Clément RICARD
3. Madame Marie-Claude FAURE
4. Monsieur Damien CARREL
5. Madame Séverine AFFELDT
6. Monsieur Pierre NIOCHE
7. Madame Erica BENEDETTI
8. Monsieur Romain FONTAINE
9. Madame Delphine ONIDAS
10. Monsieur Boris LAMOTTE-D'INCAMPS

Collège BIATSS

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR des sciences fondamentales et biomédicales au titre du Collège des BIATSS (5 sièges), la candidature suivante :

Liste : « BIOMED UNIE »

1. Madame Hélène BONNET
2. Monsieur Martin DEOTTO
3. Madame Anne SIMON
4. Monsieur François ETIENNE
5. Madame Kelly AUBERTIN



2.3 CONSEIL DE L'IUT PARIS PAJOL

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'IUT Paris Pajol au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (2 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Les As de l'IUT »

1. Monsieur Steeve REISBERG
2. Monsieur Laurent ROYON

Collège des autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés

Sont déclarées recevables, pour l'élection au conseil de l'IUT Paris Pajol au titre du Collège des autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (2 sièges), les candidatures suivantes :

Liste : « CGT »

1. Madame Sandra LAFON
2. Monsieur Michel PERREAU

Liste : « JURSKI / FAPI »

1. Madame Kristine JURSKI
2. Monsieur Claude Bertin NZOUNDJA FAPI

Collège des autres enseignants

Sont déclarées recevables, pour l'élection au conseil de l'IUT Paris Pajol au titre du Collège des autres enseignants (2 sièges), les candidatures recevables :

Liste : « Liste CDD »

1. Monsieur Néhémie KOMAIN

Liste : « Avançons »

1. Monsieur Théodore NICOLAS
2. Madame Florence PELISSIER-COMBESURE

Collège des chargés d'enseignement

Sont déclarées recevables, pour l'élection au conseil de l'IUT Paris Pajol au titre du Collège des chargés d'enseignement (2 sièges), les candidatures suivantes :

Liste : « BRIAUDEAU / BENSASSI »

1. Monsieur Stéphane BRIAUDEAU
2. Monsieur Mohamed BENSASSI

Liste : « Ensemble pour L'IUT PARIS PAJOL »

1. Monsieur Arnaud GRADOS
2. Monsieur Thierry FORTUNE

Collège BIATSS

Sont déclarées recevables, pour l'élection au conseil de l'IUT de Paris Pajol au titre du Collège des BIATSS (2 sièges), les candidatures suivantes :

Liste : « BELLAIR »

1. Madame Yolène BELLAIR

Liste : « LES BIATSS DE L'IUT »

1. Monsieur Jean-François BERTHEL
2. Madame Aurélie SCHERMANN



2.4 CONSEIL DE L'UFR DE CHIMIE

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR de Chimie au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (6 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Pour une chimie forte et visible à l'université Paris Cité »

1. Monsieur Vincent NOEL
2. Madame Karine DESBOEUF
3. Monsieur Jean-Yves PIQUEMAL
4. Madame Miryana HEMADI
5. Monsieur Benoît LAURENT
6. Madame Souad AMMAR

Collège B

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR de Chimie au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (6 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Ensemble pour une chimie ouverte et innovante »

1. Monsieur Mahamadou SEYDOU
2. Madame Samia ZRIG
3. Monsieur Fabien STALPORT
4. Madame Nguyet-Thanh HA DUONG
5. Monsieur Frédéric LAFOLET
6. Madame Audrey GUERLIN

Collège BIATSS

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR de Chimie au titre du Collège des BIATSS (4 sièges), la candidature suivante :

Liste : « BIAT-IT Chimie »

1. Madame Sarra DEROUICH
2. Monsieur Sébastien BELYNCK
3. Madame Gael NOYALET
4. Monsieur Lylia CHALLIER

2.5 CONSEIL DE L'UFR D'INFORMATIQUE

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR d'informatique au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (5 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Liste 1 »

1. Monsieur Peter HABERMEHL
2. Madame Carole DELPORTE-GALLET
3. Monsieur Giulio MANZONETTO
4. Madame Cristina SIRANGELO
5. Monsieur Ralf TREINEN

Collège B

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de gestion de l'UFR d'informatique au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, et personnels assimilés (5 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Rangs B »

1. Monsieur Julien NARBOUX
2. Madame Daniela PETRISAN
3. Monsieur Mikaël RABIE
4. Madame Dominique POULALHON
5. Monsieur Adrien GUATTO



Collège BIATSS

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR d'informatique au titre du Collège des BIATSS (2 sièges), la candidature suivante :

Liste : « BIATSS UFR D'INFORMATIQUE »

1. Monsieur Cédric DE VILLERS
2. Madame Patricia TARNIOWY

2.6 CONSEIL DE L'UFR DE MATHÉMATIQUES

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR de mathématiques au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (5 sièges), la candidature suivante :

Liste : « IMAGINONS NOTRE UFR ENSEMBLE »

1. Monsieur Emmanuel WAGNER
2. Madame Aurélie FISCHER
3. Monsieur Max FATHI
4. Madame Marie-Claude ARNAUD
5. Monsieur Bernhard KELLER

Collège B

Sont déclarées recevables, pour l'élection au conseil de l'UFR de mathématiques au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (5 sièges), les candidatures suivantes :

Liste : « Liste CUFR rang B 25-26 »

1. Monsieur Samuel DAUDIN
2. Madame Mathilde HERBLOT
3. Monsieur Guillaume MALOD
4. Madame Sylvie ANSCOMBE
5. Monsieur Christophe HACHE

Liste : « Liste CUFR rang B Ensemble pour l'UFR »

1. Monsieur Stéphane VASSOUT
2. Madame Catherine GILLE
3. Monsieur Olivier BRUNAT
4. Madame Gentiana DANILA
5. Monsieur Raphaël LEFEVERE

Collège BIATSS

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR de mathématiques au titre du Collège des BIATSS (3 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Liste des personnels BIATSS »

1. Madame Catherine PRUDLO
2. Monsieur Mariano D'AMBROSIO
3. Madame Laurence CHATOUX

2.7 CONSEIL DE L'UFR DE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR de mathématiques et informatique au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (6 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Liste UFR Maths-Info »

1. Madame Florence OLIVA
2. Monsieur Lionel MOISAN



3. Madame Fabienne COMTE
4. Monsieur Themis PALPANAS
5. Madame Marcela SZOPOS
6. Monsieur Camille KURTZ

Collège B

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR de mathématiques et informatique au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (6 sièges), la candidature suivante :

Liste : « UFR Maths-Info »

1. Madame Irène KALTENMARK
2. Monsieur Jérôme DELOBELLE
3. Madame Soror SAHRI
4. Monsieur Pierre-Emmanuel SUGIER
5. Madame Elise BONZON
6. Monsieur Rachid LOUNÈS

Collège BIATSS

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR de mathématiques et informatique au titre du Collège des BIATSS (2 sièges), la candidature suivante :

Liste : « BIATSS MATH-INFO »

1. Madame Valérie HOARAU-CARPENTIER
2. Monsieur Arnaud MEUNIER

2.8 CONSEIL DE L'UFR DE PHYSIQUE

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR de physique au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (6 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Ensemble pour l'UFR de Physique »

1. Madame Maria Luisa DELLA ROCCA
2. Monsieur Loïs LANCO
3. Madame Yvonne BECHERINI
4. Monsieur Adrian DAERR
5. Madame Cécile DE HOSSON
6. Monsieur Francesco NITTI

Collège B

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR de physique au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (6 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Ensemble pour l'UFR de Physique »

1. Madame Charlotte PY
2. Monsieur Florent BABOUX
3. Madame Jaime DAWSON
4. Monsieur Laurent MENARD
5. Madame Nathaly ORTIZ PEÑA
6. Monsieur Sébastien RODRIGUEZ

Collège BIATSS

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR de physique au titre du Collège des BIATSS (4 sièges), la candidature suivante :

Liste : « AVANCER ENSEMBLE ! »

1. Madame Suyan DONG
2. Monsieur Yves CHANTEUX
3. Madame Ludivine ALLÉE
4. Monsieur Jack COMPAIN



2.9 CONSEIL DE L'UFR DE SCIENCES DU VIVANT

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR sciences du vivant au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (10 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Uni.es et engagé.es pour l'avenir »

1. Madame India LECLERCQ
2. Monsieur Jean-Charles CADORET
3. Madame Véronique GRUBER
4. Monsieur Didier CASANE
5. Madame Jamileh MOVASSAT
6. Monsieur Jean-Pierre COUTY
7. Madame Anne-Claude CAMPROUX
8. Monsieur René-Marc MEGE
9. Madame Chrystèle RACINE
10. Monsieur Mariano OSTUNI

Collège B

Sont déclarées recevables, pour l'élection au conseil de l'UFR sciences du vivant au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (10 sièges), les candidatures suivantes :

Liste : « Découvrir et transmettre : ensemble protégeons et valorisons notre métier ! »

1. Madame Souhila MEDJKANE
2. Monsieur Sylvain BRUN
3. Madame Cécile TOURREL-CUZIN
4. Monsieur Guillaume VELASCO
5. Madame Mélanie FRANCO
6. Monsieur Samuel Murail
7. Madame Sandra CLARET
8. Monsieur David L'HÔTE
9. Madame Claire DUGAST
10. Monsieur Simon DE BECO

Liste : « UniDiverCité »

1. Madame Sabrina PICHON
2. Monsieur Julien DIHARCE
3. Madame Stéphanie PETRELLA
4. Monsieur Pierre KERNER
5. Madame Sophie FILLEUR
6. Monsieur Benjamin UZAN
7. Madame Marie-Justine GUERQUIN
8. Monsieur Viet Khoa TRAN NGUYEN
9. Madame Françoise AUCHERE

Collège BIATSS

Sont déclarées recevables, pour l'élection au conseil de l'UFR sciences du vivant au titre du Collège des BIATSS (6 sièges), les candidatures suivantes :

Liste : « BIATSS pour Vous, pour les Sciences du Vivant, pour l'Enseignement »

1. Madame Angélique AMO
2. Monsieur Rémi LE BORGNE
3. Madame Sonja BOLAND
4. Monsieur Frédéric GUYON
5. Madame Griselda WENTZINGER

Liste : « Les BIATSS/ITA pour l'UFR SDV »

1. Madame Nathalie EMERY
2. Monsieur Christophe HURET
3. Madame Isabelle JISTA
4. Monsieur Franky VOLNY
5. Madame Isabelle Le PARCO
6. Monsieur Vincent MASSAMBA



Article 3 : FACULTE SOCIÉTÉS ET HUMANITÉS

3.1 COMMISSION DE RECHERCHE

Est déclarée recevable, pour l'élection à la commission de recherche de la faculté sociétés et humanités au titre du Collège des BIATSS, la candidature suivante :

Candidate 1 : Madame Doriane GRAS

3.2 CONSEIL DE L'UFR DROIT, ÉCONOMIE ET GESTION

Collège A

Sont déclarées recevables, pour l'élection au conseil de l'UFR droit, économie et gestion au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (10 sièges), les candidatures suivantes :

Liste : « Détermination, Expérience, Globalité »

1. Madame Marie-Hélène JEANNERET
2. Monsieur Charles DUCROCQ
3. Madame Isabelle DAURIAC
4. Monsieur Christophe JUILLET
5. Madame Clothilde GRARE-DIDIER

Liste : « Ensemble pour une faculté DEG plus forte et plus autonome »

1. Monsieur Alain LAQUIÈZE
2. Madame Caroline KLEINER
3. Monsieur Olivier MUSY
4. Madame Sarah CASSELLA
5. Monsieur David NOGUERO
6. Madame Pauline PAILLER
7. Monsieur Guillaume RICHARD
8. Madame Olivera BOSKOVIC
9. Monsieur Thomas RAPP
10. Madame Polina CAZALS

Collège B

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR de droit, d'économie et de gestion au titre au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (10 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Ensemble pour la Faculté DEG »

1. Madame Ana DUHAMEL
2. Monsieur Jean-Baptiste BUSAALL
3. Madame Marine CHOUQUET
4. Monsieur Derek EL ZEIN
5. Madame Charlotte COUDERC
6. Monsieur Antoine MARSAUDON
7. Madame Lydia Morlet-Haidara
8. Monsieur Mathias NAUDIN
9. Madame Camille POLLAUD-DULIAN
10. Monsieur Antoine LEBRUN

Collège BIATSS

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR faculté de droit, d'économie et de gestion au titre au titre du Collège des BIATSS (2 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Ensemble BIATSS »

1. Monsieur Ernest TARCUS



3.3 CONSEIL DE L'UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR sciences humaines et sociales au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (9 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Liste SHS »

1. Madame Mariam HASPEKIAN
2. Monsieur Choukri HMED
3. Madame Michelle AUZANNEAU
4. Monsieur Francis LEBON
5. Madame Valérie ROBIN-AZEVEDO
6. Monsieur Geoffrey SOCKETT
7. Madame Eliane ROTHIER-BAUTZER
8. Monsieur Olivier LESERVOISIER
9. Madame Marianne DOURY

Collège B

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR sciences humaines et sociales au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, et personnels assimilés (9 sièges), la candidature suivante :

Liste : « La liste SHS »

1. Madame Caroline LACHET
2. Monsieur Emmanuel DE LESCURE
3. Madame Stéphanie TOUTAIN
4. Monsieur Pierre HALTÉ
5. Madame Emmanuelle VOULGRE
6. Monsieur Philippe CHAUDAT
7. Madame Audrey ROIG
8. Monsieur Jean-Sébastien EIDELIMAN
9. Madame Charlotte PARMANTIER

Collège BIATSS

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR sciences humaines et sociales au titre du Collège des BIATSS (5 sièges), la candidature suivante :

Liste : « La Liste SHS »

1. Madame Séverine DESSAJAN
2. Monsieur Cédric CHANTELLY
3. Madame Nathalie DRULIOLLE
4. Monsieur Jean-Baptiste LAURENT
5. Madame Lusine GEVORGYAN

3.4 CONSEIL DE L'UFR INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR Institut de psychologie au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (10 sièges), la candidature suivante :

Liste : « ENSEMBLE POUR LA PSYCHO »

1. Madame Virginie BONNOT
2. Monsieur Grégoire BORST
3. Madame Céline BONNAIRE
4. Monsieur Arnaud CACHIA
5. Madame Emilie CAPPE
6. Monsieur Todd LUBART
7. Madame Marcela GARGIULO
8. Madame Pauline NARME
9. Madame Estelle LOUËT
10. Madame Dorine PEREZ



Collège B

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR Institut de psychologie au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (10 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Psychologie plurielle »

1. Madame Alexia BAUDOUIN
2. Monsieur Patrice SENOT
3. Madame Joanne ANDRE
4. Madame Marina BATSOUNIS
5. Madame Marion BOTELLA
6. Madame Octavia IONESCU-GAGLIO
7. Madame Valentine LA CORTE
8. Madame Léa PLESSIS
9. Madame Emilie SALVIA
10. Madame Linda SCORIELS

Collège BIATSS

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR Institut de psychologie au titre du Collège des BIATSS (4 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Union Pour les Collègues BIATSS »

1. Monsieur Sam POURHASHEMI
2. Madame Maëva D'AMBROSI
3. Monsieur Xavier DIDIN
4. Madame Sahra KHOBZI

3.5 CONSEIL DE L'IUT DE PARIS – RIVES DE SEINE

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil l'IUT de Paris – Rives de Seine au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (4 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Collectif IUT Démocratie »

1. Madame Angelina ROCHE
2. Monsieur Sébastien MARTIN
3. Madame Corina PARASCHIV
4. Monsieur Jérôme DEDECKER

Collège des autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés

Sont déclarées recevables, pour l'élection au conseil de l'IUT de Paris – Rives de Seine au titre du Collège des autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (4 sièges), les candidatures suivantes :

Liste : « Tous unis pour l'IUT »

1. Monsieur Mikal ZIANE
2. Madame Carine BOITEAU

Liste : « Collectif IUT Démocratie (PUPH)

1. Monsieur Mohamed MELLOUK
2. Madame Delphine DAVID
3. Monsieur Jean-Baptiste LANFRANCHI
4. Madame Amel BEN RHOUMA

Collège des autres enseignants

Sont déclarées recevables, pour l'élection au conseil de l'IUT de Paris – Rives de Seine au titre du Collège des autres enseignants (4 sièges), les candidatures suivantes :

Liste : « Tous Unis Pour l'IUT »

1. Madame Elise VERLAINE



2. Monsieur André REMOND
3. Madame Noëlle STRAPELIAS
4. Monsieur Bernard DUPUY

Liste : « Collectif IUT Démocratie (PUPH) »

1. Monsieur Fabrice LEDON
2. Madame Anne HILLAERT
3. Monsieur Laurent WILLMANN
4. Madamr Anne EL KOUBI

Collège des chargés d'enseignement

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'IUT de Paris - Rives de Seine au titre du Collège des chargés d'enseignement (2 sièges), la candidature suivante :

Liste : « L'IUT de demain »

1. Monsieur Jérémie FOUCHÉ
2. Madame Laure RAMAHALISON

Collège BIATSS

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'IUT de Paris - Rives de Seine au titre du Collège des BIATSS (4 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Collectif IUT démocratie (PUPH) »

1. Monsieur Dimitri GAMBAY-MAS
2. Madame Clémentine LAVIEILLE
3. Monsieur Cédric MONTUIRE
4. Madame Sarah ZERBIB

3.6 CONSEIL DE L'UFR D'ETUDES ANGLOPHONES

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR d'études anglophones au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (7 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Liste PR En Etudes Anglophones »

1. Monsieur François VERGNOLLE DE CHANTAL
2. Madame Ladan NIAYESH
3. Monsieur Antoine CAZE
4. Madame Clarisse BERTHEZENE
5. Monsieur Charles-Edouard LEVILLAIN
6. Madame Ariane HUDELET
7. Monsieur Philip MILLER

Collège B

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR d'études anglophones au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (7 sièges), la candidature suivante :

Liste : « LISTE MCF EN ÉTUDES ANGLOPHONES »

1. Madame Anne GUYOT TALBOT
2. Monsieur Edouard MARSOIN
3. Madame Anne JUGNET
4. Monsieur Hugo BOUVARD
5. Madame Clémence FOLLEA
6. Monsieur John-Erik HANSSON
7. Madame Eliane DE LARMINAT



Collège BIATSS

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR d'études anglophones au titre du Collège des BIATSS (2 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Liste BIATSS EA »

1. Madame Rebh CHARIFI
2. Monsieur Murielle GUILLEMONT

3.7 CONSEIL DE L'UFR D'ÉTUDES INTERCULTURELLES DE LANGUES APPLIQUÉES

Collège A

Sont déclarées recevables, pour l'élection au conseil de l'UFR d'études interculturelles de langues appliquées au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (4 sièges), les candidatures suivantes :

Liste : « Langues & culture 3.0 : connecté-es et engagé-es »

1. Monsieur Patrick FARGES
2. Madame Françoise RICHER-ROSSI
3. Monsieur Christopher GLEDHILL

Liste : « EILALTAE »

1. Monsieur Stéphane PATIN
2. Madame Natalie KÜBLER
3. Monsieur Nicolas FROELIGER
4. Madame Mojca PICKERN

Collège B

Sont déclarées recevables, pour l'élection au conseil de l'UFR d'études interculturelles de langues appliquées au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (4 sièges), les candidatures suivantes :

Liste : « Ensemble pour EILA »

1. Monsieur Ismael RAMOS RUIZ
2. Madame Alexandra MESTIVIER
3. Monsieur Daniel GARVIN VIC
4. Madame Jun LI

Liste : « DiverCité »

1. Monsieur Cristian VALDEZ
2. Madame Stéphanie CHAPUIS-DESPRÉS
3. Monsieur Lichao ZHU
4. Madame Anne LÉGIER

Liste : « Pour une pluralité des voix »

1. Monsieur Clive HAMILTON
2. Madame Carole CHAMPANHET
3. Monsieur Patryk BAZINSKI
4. Madame Justine PARIS

Collège BIATSS

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR d'études interculturelles de langues appliquées au titre du Collège des BIATSS (4 sièges), la candidature suivante :

Liste : « BIATSS UFR EILA »

1. Madame Emeline GIGUET
2. Monsieur Brice BRICAUD
3. Madame Isabelle CARON
4. Monsieur Omar FELLAH



3.8 CONSEIL DE L'UFR GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉS

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR géographie, histoire, économie et sociétés au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (6 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Collège A - UFR GHES »

1. Madame Petia BELLARDIE
2. Monsieur Didier NATIVEL
3. Madame Céline VACCHIANI-MARCUZZO
4. Monsieur Antoine REBERIOUX
5. Madame Nathalie KOUAME
6. Monsieur Laurent FARET

Collège B

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR géographie, histoire, économie et sociétés au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (6 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Rang B GHES »

1. Madame Amandine SPIRE
2. Monsieur Christophe DARMANGEAT
3. Madame Elisa GRANDI
4. Monsieur Mathieu GIGOT
5. Madame Anaïs HENNEGUELLE
6. Monsieur Fabien SIMON

Collège BIATSS

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR géographie, histoire, économie et sociétés au titre du Collège des BIATSS (3 sièges), la candidature suivante :

Liste : « BIATSS GHES »

1. Madame Souhila GHARBI
2. Monsieur Ronan YSEBAERT
3. Madame Fany EGGERS

3.9 CONSEIL DE L'UFR LANGUES ET CIVILISATIONS DE L'ASIE ORIENTALE

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR langues et civilisations de l'Asie orientale au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (4 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Liste des professeurs »

1. Monsieur Gilles GUIHEUX
2. Madame Marianne SIMON-OIKAWA
3. Monsieur Yannick BRUNETON
4. Madame Shuang XU-EL ABED

Collège B

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR langues et civilisations de l'Asie orientale au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (4 sièges), la candidature suivante :

Liste : « CUFR LCAO B »

1. Monsieur Arnaud GRIVAUD
2. Madame Jin-Ok KIM
3. Monsieur César CASTELLVI
4. Madame Alice BIANCHI



Collège BIATSS

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR langues et civilisations de l'Asie orientale au titre du Collège des BIATSS (3 sièges), la candidature suivante :

Liste : « BIATSS LCAO »

1. Madame Karine REZEL
2. Monsieur Fernand GAY
3. Madame Heesun ROH

3.10 CONSEIL DE L'UFR LETTRES, ARTS ET CINEMA

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR lettres, arts et cinéma au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (5 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Liste de l'UFR - Rang A »

1. Madame Cécile NARJOUX
2. Monsieur Jean-François COTTIER
3. Madame Sylvie PATRIN
4. Monsieur Pascal MOUGIN
5. Madame Patricia-Luce LIMIDO

Collège B

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de gestion de l'UFR lettres, arts et cinéma au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (5 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Liste UFR LAC - Rang B »

1. Monsieur Jacques-David EBGUY
2. Madame Olga KOBRYN
3. Monsieur Anthony RESCIGNO
4. Madame Marie MOSSÉ
5. Monsieur Olivier RITZ

Collège BIATSS

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR lettres, arts et cinéma au titre du Collège des BIATSS (2 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Liste BIATSS - UFR LAC »

1. Monsieur Franck MOULIN
2. Madame Cathy GUERREIRO

3.11 CONSEIL DE L'UFR LINGUISTIQUE

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR linguistique au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (4 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Pour L'UFR de Linguistique »

1. Madame Caterina DONATI
2. Monsieur Olivier BONAMI
3. Madame Anne GRONDEUX
4. Monsieur Benoit CRABBÉ

Collège B

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR linguistique au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (4 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Pour les Sciences du Langage »

1. Madame Lisa BRUNETTI



2. Monsieur Guillaume WISNIEWSKI
3. Madame Hi-Yon YOO
4. Monsieur Guillaume FON SING

Collège BIATSS

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR linguistique au titre du Collège des BIATSS (2 sièges), la candidature suivante :

Liste : « AZ-VP »

1. Madame Aglaé ZHANG
2. Monsieur Vincent PAILLUSSON

3.12 CONSEIL DE L'UFR INSTITUT DES HUMANITÉS, SCIENCES ET SOCIÉTÉS

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection à l'UFR institut des humanités, sciences et sociétés au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés, la candidature suivante :

Madame Cristina CERAMI

3.13 CONSEIL DE L'UFR SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Collège A

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR sciences et techniques des activités physiques et sportives au titre du Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (4 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Victory »

1. Monsieur Bernard ANDRIEU
2. Monsieur Arnaud FERRY
3. Monsieur Gilles DIETRICH
4. Monsieur Luc COLLARD

Collège B

Sont déclarées recevables, pour l'élection au conseil de l'UFR sciences et techniques des activités physiques au titre du Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (4 sièges), les candidatures suivantes :

Liste : « Pédagogie et Recherche en Action »

1. Monsieur Alexandre OBOEUF
2. Madame Virginie DEFOSSE
3. Monsieur David SUDRE
4. Madame Agnès PACQUELIN

Liste : « SPORT (Sérieux, Progrès, Ouverture, Réalisation, Transmission) »

1. Madame Valérie AMIC
2. Monsieur Nicolas BESOMBES
3. Madame Gwenaëlle CEYTE
4. Monsieur Rodolphe DARSOU-CARRÉ

Collège BIATSS

Est déclarée recevable, pour l'élection au conseil de l'UFR sciences et techniques des activités physiques au titre du Collège des BIATSS (4 sièges), la candidature suivante :

Liste : « Pourquoi pas nous ? »

1. Madame Sonia DERBAL
2. Monsieur Stéphane HUMBERT
3. Madame Sylvie DUBOSQ
4. Monsieur Romuald BOTERF



Article 4 - Recours :

Les médiateurs académiques (article D. 222-42-1 du code de l'éducation), reçoivent les réclamations concernant les opérations électorales décrites aux articles D. 719-1 à D. 719-37 du code de l'éducation.

Tout électeur ainsi que le Président de l'université et la rectrice de la région académique d'Île-de-France, rectrice de l'académie de Paris, chancelière des universités de Paris et d'Île-de-France, ont le droit d'invoquer l'irrégularité ou la nullité des opérations électorales devant le tribunal administratif de Paris. Ce recours auprès du tribunal administratif n'est recevable que s'il a été précédé d'un recours préalable devant la commission de contrôle des opérations électorales. Le tribunal administratif doit être saisi au plus tard le 6^{ème} jour suivant la décision de la commission de contrôle. Il statue dans un délai de deux mois.

La commission de contrôle des opérations électorales, présidée par un magistrat du tribunal administratif et comprenant un représentant désigné par le recteur, exerce les attributions prévues aux articles D. 719-8 et D. 719-24 du code de l'éducation. Elle doit être saisie des réclamations et recours éventuels au plus tard le 5^{ème} jour suivant la proclamation des résultats. Elle statue dans un délai de quinze jours.

Article 5 - Prise d'effet :

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la transmission de celui-ci à la rectrice de la région académique d'Île-de-France, rectrice de l'académie de Paris, chancelière des universités de Paris et d'Île-de-France.

Article 6 - Exécution :

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui tient lieu de convocation des électeurs des collèges électoraux concernés, et qui sera porté à la connaissance des intéressés par tout moyen approprié.

Fait à Paris, le **31 MARS 2025**
Le Président de l'université,

Édouard KAMINSKI

Transmis au rectorat le :	31 MARS 2025
Affiché le :	31 MARS 2025